

# Le plan de résilience adopté

Dossier de la rédaction de H2o  
Avril 2023

En prolongement du Plan Eau gouvernemental, annoncé le 30 mars 2023, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et son comité de bassin adoptent un Plan de résilience Eau Loire-Bretagne. Adopté le 6 avril 2023, ce plan propose des aides financières avec des taux renforcés pour mobiliser et aider les acteurs à agir plus vite et plus fort face au dérèglement climatique. Il met en œuvre le plan du gouvernement pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau, précise : "Le plan de résilience se fonde sur les capacités de résilience de la nature et de celle des hommes et des femmes à faire preuve de sobriété, à mieux partager l'eau en respectant l'équilibre entre leurs besoins, ceux de la nature et la quantité d'eau disponible et à investir pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable."

Loire-Bretagne